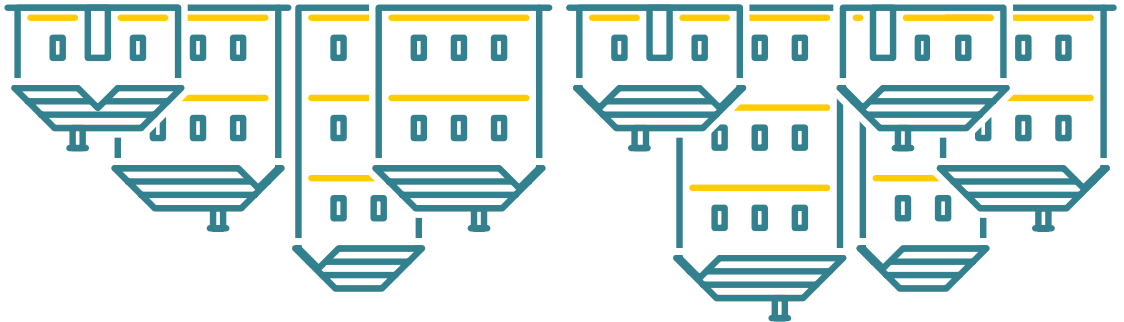




LES CARNETS DU LOGEMENT

Communauté de communes Sèvre & Loire

LA REGRIPIÈRE



Édition 2019

sèvre
loire

l'entraînante
SEVRE & LOIRE

ÉDITO

Le logement en Sèvre et Loire représente un véritable enjeu de développement pour notre territoire. La politique de l'habitat se situe en effet à la croisée des politiques économiques, urbaine, foncière, de déplacements, sociale.

C'est pourquoi en 2017, dès la création du territoire de Sèvre et Loire, les élus ont souhaité s'engager dans un projet de territoire au travers l'élaboration d'un document cadre de la politique du logement : le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH a été approuvé le 26 juin 2019. Pour une période de 6 ans, il définit une politique globale, stratégique et partagée en matière d'habitat. Le PLH a été élaboré en cohérence avec les objectifs du SCOT, en étroite collaboration avec les communes et acteurs du logement.

Le présent carnet du logement présente pour la commune de La Regripière :

- Un portrait socio-démographique
- Une analyse de l'occupation des sols
- Un état du marché foncier et immobilier
- Des éléments de cadrage sur le logement
- Une mise en parallèle de l'offre et la demande de logements
- Un état d'avancement de la mise en œuvre des fiches actions du PLH

Nous souhaitons faire de ce carnet un document permettant à tous de connaître le territoire, et aux élus de s'approprier les enjeux de l'habitat sur leur commune.

Jean-Pierre MARCHAIS

Vice-Président en charge de l'aménagement
du territoire

SOMMAIRE

LA REGRIPIÈRE

La Regrippière, le SCOT, le PLH, le PLU
p. 1 à 3

Les chiffres clés de La Regrippière
p. 4 à 6

La consommation foncière
p. 7

Le marché foncier et immobilier
p. 8 à 9

Le logement
p. 10 à 1

État d'avancement des fiches actions du PLH
p. 1 à 1



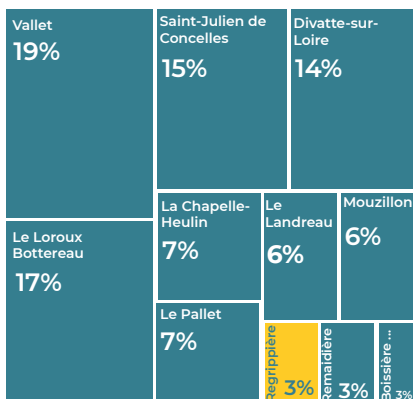
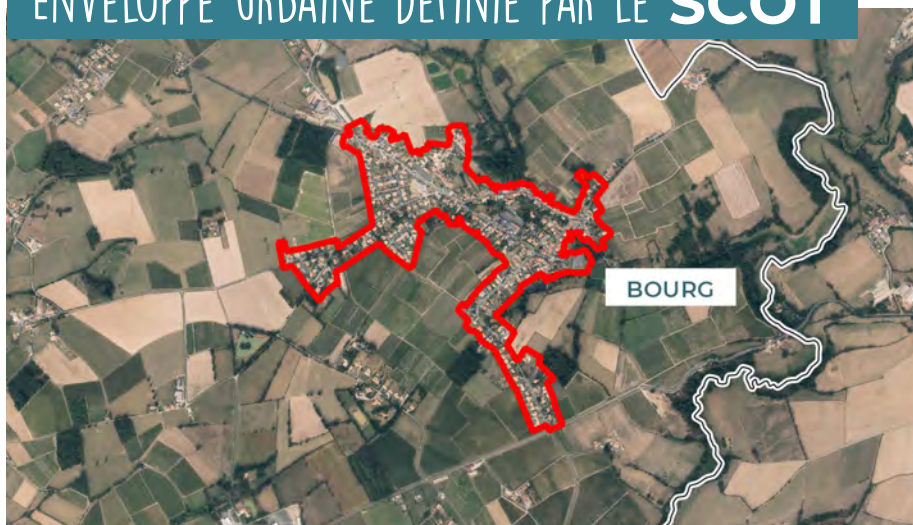
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEVRE ET LOIRE

11 Communes - 46 817 Habitants (2016)

LA REGRIPIERE

- Pôle de proximité
- Objectif de 10 à 11 logements à construire par an
- Enveloppes urbaines : bourg

ENVELOPPE URBAINE DÉFINIE PAR LE SCOT



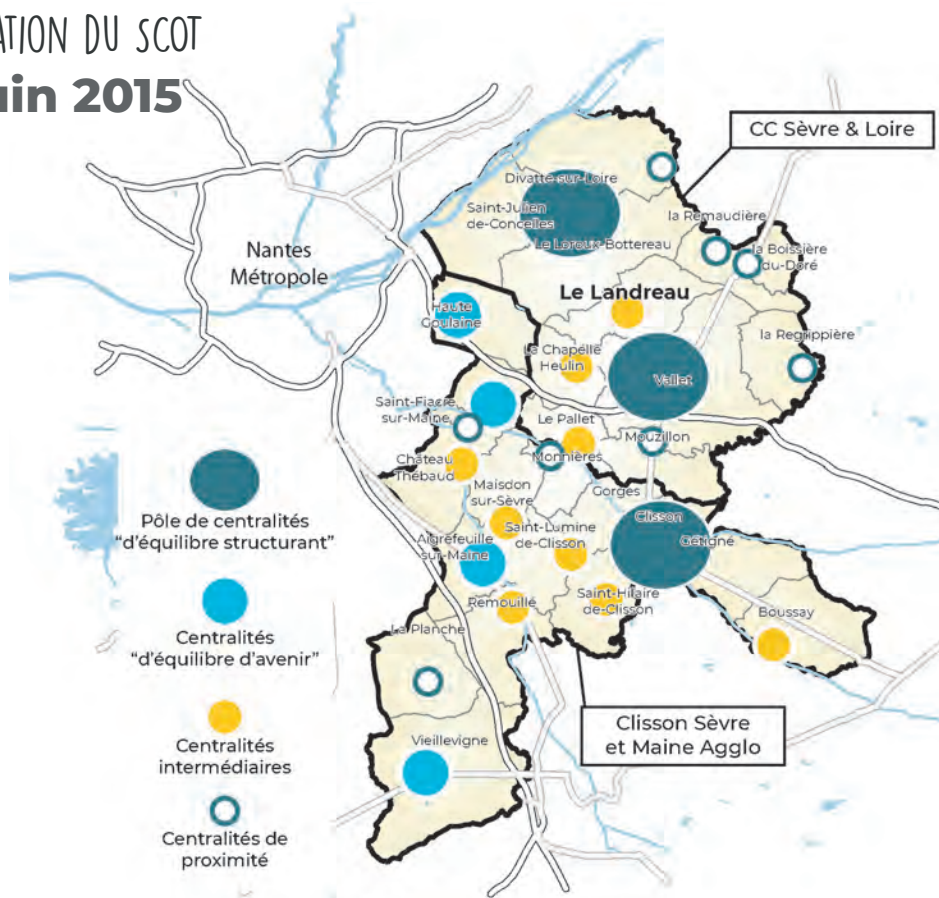
RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE 2016

Source : INSEE RP 2016

LE SCOT DU PAYS DU VIGNOBLE DE NANTES

Kesako ?

APPROBATION DU SCOT
25 juin 2015



- **Un projet de territoire stratégique** et un **document de planification** à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais.
- Des grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire.
- Des enveloppes urbaines à l'intérieur desquelles construire pour limiter l'étalement urbain.
- Des communes identifiées comme pôles de centralité, intermédiaires ou de proximité.
- Des objectifs de densité de construction, de croissance démographique, de production de logements par commune.
- Une cohérence avec le PLU et le PLH.

RÉPARTITION des zonages

■ agricole et naturelle (A, Ah, N, Nh) ■ urbanisées (U) ■ à urbaniser (1AU, 2AU)



Zone A = Agricole

Zone Ah = Zone Agricole Constructible

Zone 1 AU = Zone à urbaniser à court terme

Zone 2 AU = Zone à urbaniser à long terme

Zone N = Zone naturelle

Zone Nh = Zone naturelle constructible

POPULATION Source : INSEE RP 2016



EN 2011
1 544 Habitants



EN 2016
1 525 Habitants

ÉVOLUTION de la population

↘ - 1,23% entre 2011 & 2016

DÛ AU SOLDE ENTRÉES / SORTIES

2006 - 2011 **0,31%**

2011-2016 **-1,20%**

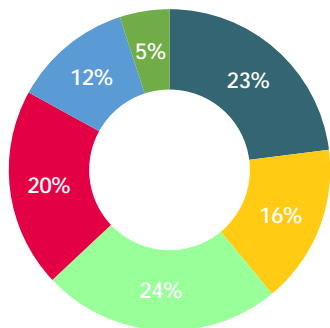
DÛ AU SOLDE NATUREL (NAISSANCES / DÉCÈS)

2006 - 2011 **1,35%**

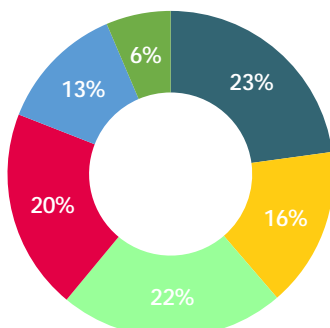
2011-2016 **0,95%**

ÂGE de la population en 2016 Source INSEE RP

La Regrippière



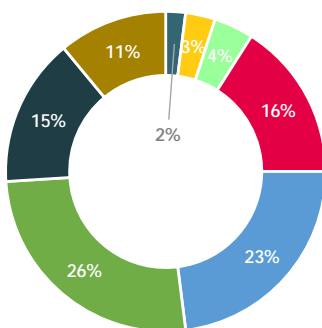
CCSL



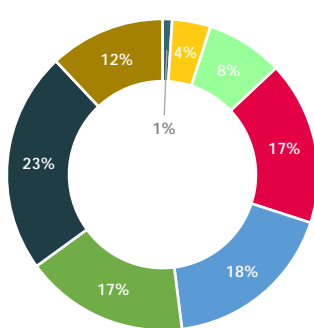
- 0 à 14 ans
- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans et plus

CATÉGORIES socio-professionnelles en 2016 Source INSEE RP

La Regrippière



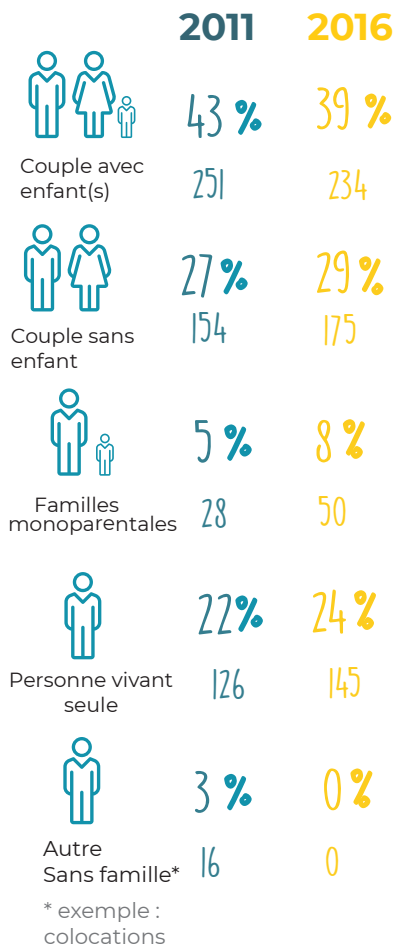
CCSL



- Agriculteurs exploitants
- Artisans, comm, chefs d'enti
- Cadres et prof. intel. sup.
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres sans activité prof.

COMPOSITION des ménages

Source INSEE RP

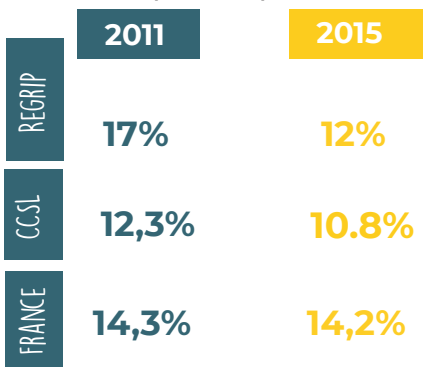


PART DES MÉNAGES

sous le seuil de pauvreté

Source FILOCOM

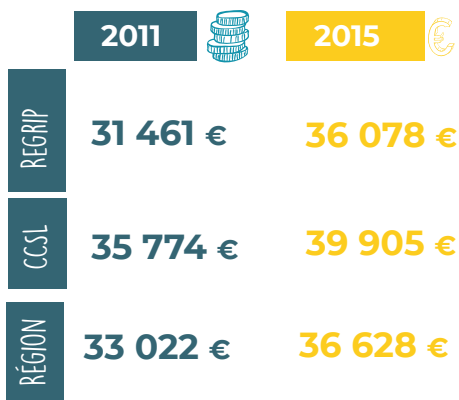
1015 € / mois pour une personne seule



REVENUS BRUT

moyen déclarés

Source FILOCOM



FAMILLES selon le nombre d'enfants en 2016

Source INSEE RP



■ 1 enfant ■ 2 enfants ■ 3 enfants ■ 4 enfants et plus

L'ESSENTIEL À RETENIR

- Depuis 2010, baisse de la population
- Part des 30-44 ans en augmentation et part des 0-14 ans en baisse
- Baisse de la part et du nombre des couples avec enfants
- Augmentation des revenus, inférieurs à la moyenne du territoire intercommunal
- Baisse significative des ménages sous le seuil de pauvreté mais taux qui reste supérieur à la moyenne intercommunale

POINT MÉTHODO **la mesure de la consommation foncière**

- En partenariat avec le SCOT du Pays du Vignoble Nantais et l'Auran (Agence d'Urbanisme de la Région et l'Agglomération Nantaise)
- Définition d'un outil commun pour mesurer la consommation foncière
- Analyse de la surface bâtie sur la base du plan cadastral et fiabilisée grâce à la photographie aérienne
- Mesure de la consommation foncière tous les 2 ans, à partir de 2015
 - En extension de l'enveloppe urbaine définie au SCOT
 - Densification de l'enveloppe urbaine

CONSOMMATION **d'espace en extension de l'enveloppe urbaine définie au SCOT**

0,64 ha consommés entre 2015 et 2017
soit 0.32 ha par an

0 ha Habitat en extension de l'enveloppe urbaine

0 ha Habitat dans les hameaux / Stecal

0,64 ha Equipement / Activités ZAC des Treize vents

Rappel objectif SCOT 7 ha maximum autorisés

CONSOMMATION **d'espace à l'intérieur de l'enveloppe urbaine définie au SCOT**

0,5 ha densifiés entre 2015 et 2017
CCSL 17,3 ha
ZAC des Treize vents

TERRAINS à bâtir vendus Source : Perval

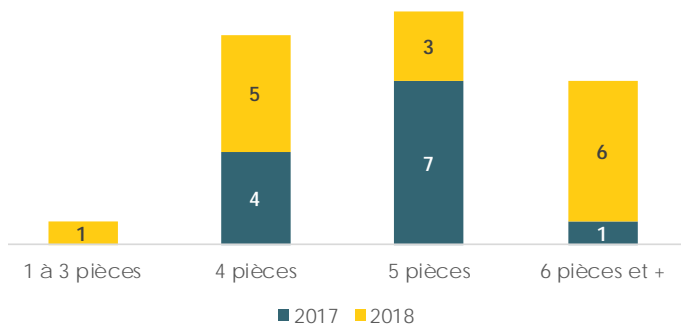
Aucun terrain à bâtir vendu en 2017 et 2018

MAISONS vendues Source : Perval

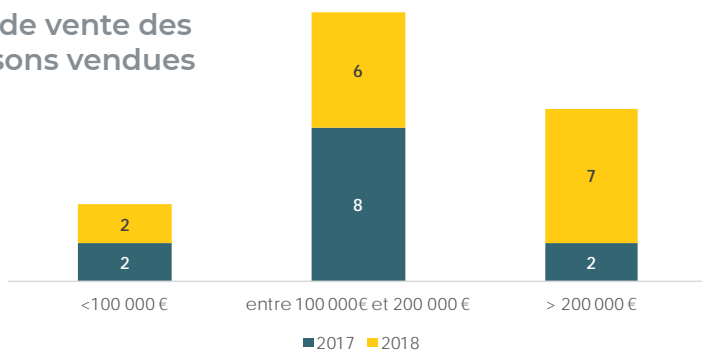
Quantité **Nombre de pièces des maisons vendues**

2017 **66**

2018 **74**



Prix de vente des maisons vendues



FOCUS SUR LES STATISTIQUES

Les statistiques proviennent de la Base de données des notaires : PERVAL

Une statistique n'est fournie que si les ventes enregistrées dans la base PERVAL sont supérieures ou égales à 5.

Pour chaque type de bien, des critères spécifiques sont également appliqués.

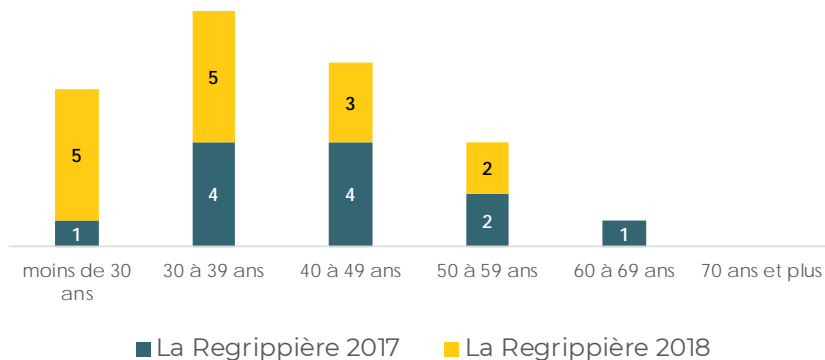
Pour les terrains à bâtir :

- Terrain destiné à accueillir une maison individuelle
- Surface du terrain comprise entre 50 et 5000 m²
- Les terrains non viabilisés ne sont pas pris en compte.

Pour les maisons :

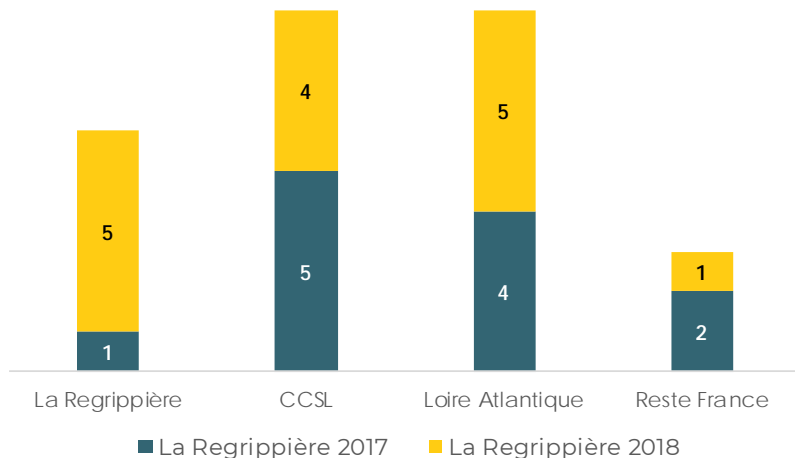
- Usage d'habitation
- Sont exclus les biens exceptionnels (grande propriété, hôtel particulier...) et les maisons de plus de 12 pièces.

ÂGE des acheteurs (tout biens confondus) Source : Perval



ORIGINE géographique des acheteurs (tout biens confondus)

Source : Perval



L'ESSENTIEL À RETENIR

- pas de terrain à bâtir vendus en 2017 et 2018
- des acheteurs jeunes

LE PARC **existant** Source : Filocom 2015



91% Résidences principales

6% Logements vacants (soit 156 logements)

5% en 2011 (soit 177 logements)

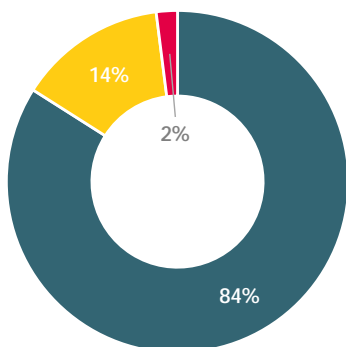
Logement vacant : logement vide au moment du recensement.

+ 4% depuis 2011

6,2% du parc qualifié de potentiellement indigne en 2013 (soit 34 logements).

MODES d'occupation des résidences principales en 2015

Source : Filocom 2015



■ Propriétaire occupant

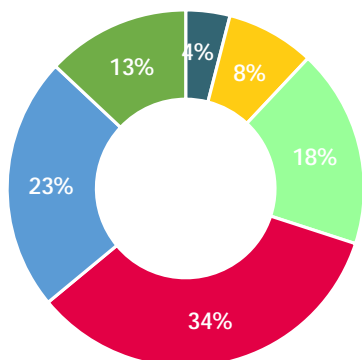
■ Locataire privé

■ Locataire social

99% maisons individuelles

RÉPARTITION des logements selon leur taille en 2015

Source : FILOCOM 2015



■ T1

■ T2

■ T3

■ T4

■ T5

■ T6 et plus

L'ESSENTIEL

- **augmentation faible du nombre de logements** (CCSL : +7%)
- augmentation des **logements vacants**
- **2% de logements locatifs sociaux**
- **70% de T4 et plus**

OFFRE existante Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

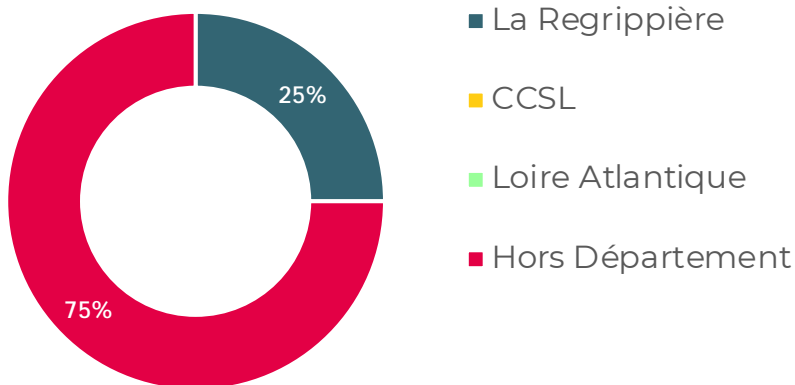
2015 13 locatifs sociaux

2018 13 locatifs sociaux

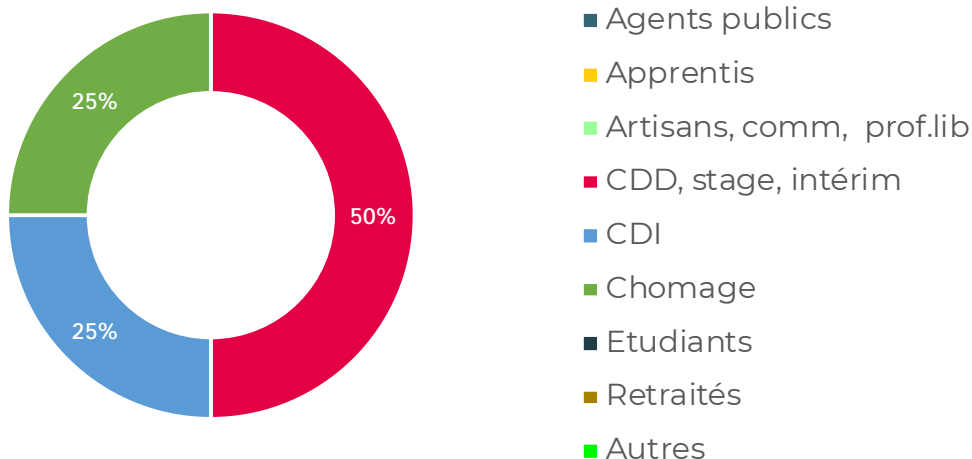
LA DEMANDE Source : Fichier de la demande locative sociale

4 demandes de locatifs sociaux en cours au 1^{er} janvier 2019

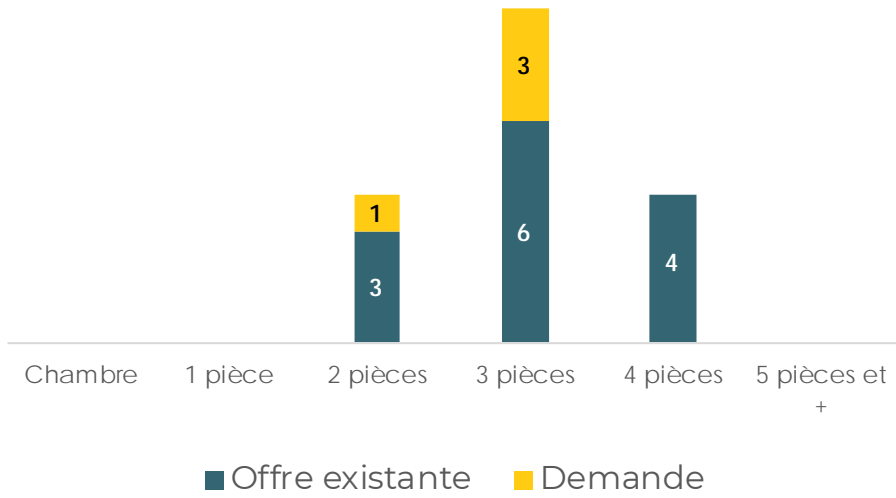
Origine géographique des demandeurs



Activités des demandeurs



Comparatif offre, demande



L'ESSENTIEL À RETENIR

- pas d'évolution du nombre de locatifs sociaux
- 4 demandes de locatifs sociaux en cours

CONSTRUCTION **en cours** Source : Permis de construire

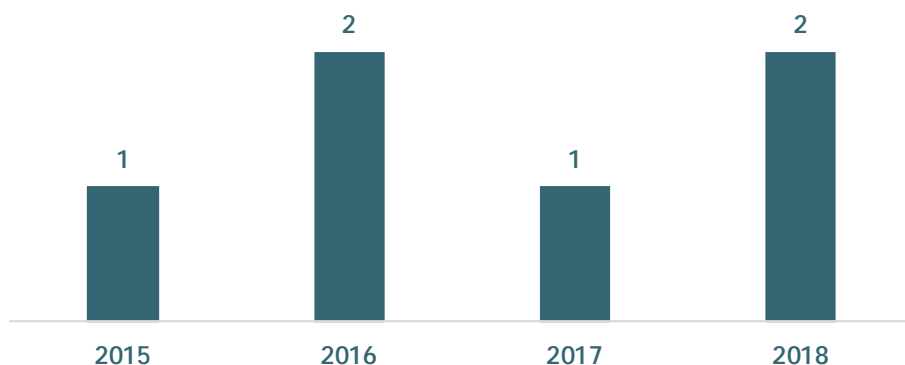
POINT MÉTHODO

On définit le nombre de logements en cours de construction sur la base des permis de construire autorisés. On considère qu'un logement est en cours de construction dès son autorisation.

Total 2015 / 2018

6

Nombre de logements autorisés



La Regrippière		
	OBJECTIF DE PRODUCTION DE LOGEMENTS DÉFINIS PAR LE SCOT ENTRE JUIN 2015 ET 2018	LOGEMENTS AUTORISÉS ENTRE JUIN 2015 ET 2018
EN ENVELOPPE URBAINE	10	4
EN VILLAGE	29	0
HORS ENVELOPPE URBAINE		2
TOTAL	39	6
PART DES LOGEMENTS DANS L'ENVELOPPE URBAINE	25%	67%

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLH

ORIENTATION 1 Adapter l'habitat de demain aux nouveaux enjeux fonciers

- ★ Action 1 : Observer et analyser les dynamiques opérationnelles foncières
 - Créer un observatoire du foncier
 - Analyser les marchés
 - Avoir une veille sur les consommations foncières en lien avec le SCOT



- Observatoire foncier en cours d'élaboration en lien avec l'observatoire de l'habitat
- Étude sur les gisements fonciers en cours sur 3 communes tests
- Étude sur les consommations foncières en cours avec l'Agence d'Urbanisme de la Région et de l'Agglomération Nantaise

- ★ Action 2 : Accompagner les communes dans leur politique foncière
 - Définir la stratégie foncière intercommunale
- ★ Action 3 : Favoriser le renouvellement urbain et une qualité architecturale et urbaine
 - Développer un référentiel foncier intercommunal et proposer un accompagnement des communes

ORIENTATION 2 Accompagner le développement du territoire et la croissance démographique

- ★ Action 4 : Étudier l'opportunité de créer un lieu unique d'information
 - Créer un lieu d'information qui soit centre de ressources pour particuliers, entreprises et partenaires
 - Centraliser l'information
 - Informer sur les programmes en cours sur le territoire
 - Mettre en place un réseau d'acteurs

★ ACTION DÉMARRÉE / EN COURS

★ ACTION PROGRAMMÉE NON DÉMARRÉE

★ ACTION FINALISÉE

★ Action 5 : Créer un observatoire de l'habitat

- Créer un outil d'aide à la décision
- Avoir un suivi des actions du PLH
- Développer une politique réactive aux évolutions du marché
- Bénéficier d'un outil de prospection
- Evaluer chaque année et réajuster en fonction des besoins



Observatoire de l'habitat en cours de création via une application SIG dédiée.

ORIENTATION 3 **Pouvoir offrir à tous un logement correspondant aux évolutions des besoins de chacun**

★ Action 6 : Inciter la production de logements locatifs sociaux

- Développer du logement locatif social sur les secteurs les plus stratégiques
- Inscrire la CCSL au coeur de la politique sociale communautaire
- Répondre aux besoins en logements des habitants du territoire de la CCSL ayant des difficultés à se loger
- Adapter l'offre à la demande du territoire
- Créer un plan partenarial de gestion de la demande locative sociale pour que les projets de construction soient en adéquation avec la demande.

★ Action 7 : Inciter la production de logements en accession sociale

- Permettre aux ménages à revenus modestes d'accéder à la propriété
- Développer une offre intermédiaire de logements en accession sociale

★ Action 8 : Inciter la production de logements en accession libre

- Développer l'offre de logements en accession libre sur le territoire
- Lancer des partenariats avec les promoteurs immobiliers.

★ ACTION DÉMARRÉE / EN COURS

★ ACTION PROGRAMMÉE NON DÉMARRÉE

★ ACTION FINALISÉE

ORIENTATION 4 Être en capacité de proposer un habitat adapté pour les publics spécifiques

★ Action 9 : Lutter contre le logement insalubre

- Être coordinateur de l'action du Département dans le cadre de son Programme d'Intérêt Général



Juillet 2018 : convention entre la CCSL et le Département
Janvier 2019 : réunions de sensibilisation
Juin 2019 : premier comité de suivi

★ Action 10 : Lutter contre la précarité énergétique

★ Action 11 : Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

- Mettre en place le Programme d'Intérêt Général avec l'ANAH et à destination des ménages modestes



Mai 2019 : notification marché PIG aux opérateurs
Octobre 2019 : convention avec l'ANAH
Octobre 2019 : démarrage du PIG pour une durée de 3 ans.

★ Action 12 : Développer une offre cohérente de logements adaptés aux personnes âgées

- Étudier l'opportunité de développer une offre supplémentaire de logements adaptés

★ Action 13 : Être en capacité de proposer aux gens du voyage une solution de logement répondant à leurs besoins

- Accompagner la sédentarisation des GDV
- Lutter contre les occupations illicites
- Analyser les besoins des voyageurs en lien avec le Schéma départemental

★ Action 14 : Analyser l'utilisation de l'offre de logements temporaires à destination des jeunes travailleurs

- Analyser l'utilisation actuelle des deux foyers de jeunes actifs

ORIENTATION 5 Mettre en valeur la politique de l'habitat développée

★ Action 15 : Animer le PLH

- Développer un réseau d'acteurs du logement
- Engager des partenariats avec l'ensemble des acteurs du logement
- Faire vivre le PLH



2019 : recrutement d'une Chargée de l'habitat

Mobilisation des partenaires au travers des actions en cours d'élaboration (PIG notamment).

★ Action 16 : Communiquer autour du logement

- Placer la CCSL comme acteur incontournable du logement en faveur de l'habitat
- Organiser une rencontre annuelle entre élus et partenaires du logement
- Créer une lettre d'information annuelle à destination du public



Définition en cours du format de la journée du logement (première édition programmée au printemps 2020).

- ★ ACTION DÉMARRÉE / EN COURS
- ★ ACTION PROGRAMMÉE NON DÉMARRÉE
- ★ ACTION FINALISÉE

sèvre
loire & l'entraînante
SÈVRE & LOIRE

